



FORMULAIRE D'ADHESION
à Quimper Rando - Association affiliée à la FFRP

SAISON 2023/2024

Nouvelle adhésion Renouvellement

Numéro de licence si déjà licencié(e) :

NOM : Prénom : Date naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nationalité :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Personne à contacter, si besoin :

N° de téléphone :

- Je m'engage à respecter le règlement intérieur de Quimper Rando
- J'ai noté que le code du sport (art L321-1) fait obligation à Quimper Rando d'assurer sa responsabilité civile et celle de ses adhérents

TARIFS

Licence IRA – Licence individuelle avec responsabilité civile et accidents corporels : 28,25 €

Licence FRA – Licence familiale avec responsabilité civile et accidents corporels : 56,30 €

Cotisation Quimper Rando : 13 €

- Licence IRA et cotisation Quimper Rando : **41,25 €** (28,25€ + 13€)
- Licence FRA et cotisation Quimper Rando : **69,30 €** (56,30€ + 13€)
- Cotisation Quimper Rando seule: **13 €**, si préalablement licencié(e) dans une autre association adhérente à la FFRP.
En ce cas fournir une copie de la licence
- Abonnement Passion Rando Magazine pour 1 an de 4 numéros 10 €

Règlement par chèque à l'ordre de Quimper Rando

.../...

CERTIFICAT MEDICAL

1- Pour toute première prise de licence ou à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus, un certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée pédestre datant de moins de 6 mois est obligatoire,

2- A chaque renouvellement annuel de licence, l'adhérent(e) doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé. Cet auto-questionnaire reste la propriété de la personne licenciée et n'a pas à être présenté à Quimper Rando.

- J'atteste avoir rempli l'auto-questionnaire de santé fourni par Quimper Rando et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté.
En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, je m'engage à consulter un médecin sur la poursuite de l'activité de randonnée pédestre et à fournir à Quimper Rando un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation de Quimper Rando lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

- J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports et sans limitation de durée
- Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de Quimper Rando

HONORABILITE

Le ministère des Sports a souhaité systématiser le contrôle de l'honorabilité des bénévoles dans les associations sportives. Désormais les dirigeant(e)s des associations sportives et les encadrant(e)s bénévoles sont obligatoirement soumis à ce contrôle.

- Je joins en annexe l'attestation d'honorabilité si je suis membre du bureau de Quimper Rando et/ou animateur/animatrice (meneur/meneuse)

Fait à

Le

Signature :